

PREFECTURE DE LA MOSELLE
ARRIVE

- 1 JUIL. 2013

BUREAU du **Mairie de**
Silly sur Nied

8 RUE DE L ECOLE

57530 SILLY SUR NIED

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 24.06.2013

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	13	11

Date de la convocation

10.06.2013

Date d'affichage

25.06.2013

Objet de la délibération

Travaux complémentaires de
voirie.

Le VINGT QUATRE JUIN DEUX MIL TREIZE

à 18 heures, 30

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

BERNARD

HERTZOG

Présents :

MARTIN.GIRARD.PIQUEMAL.PIGANI.MULLER.OLEKSIUK.WOLLJUNG.CAISSUTTI.
MATHIS.FLACCUS

Absents :

BIESEN.ZECH

Secrétaire(s) de séance :

Joséphine PERRIN

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait pertinent, au vu de la trésorerie de la commune, de procéder à des travaux complémentaires de voirie suivant devis de la Société COLAS-EST en date du 21 juin 2013, à savoir:

Montant H.T	15.982,70 €
T.T.C	19.115,31 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide le réalisation de ce programme complémentaire selon le plan de financement suivant:

Montant H.T	15.982,70 €
T.T.C	19.115,31 €

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

26 JUIN 2013

et publication ou notification du

Il sollicite du Président du Conseil Général l'utilisation d'une partie du PACTE II représentant 70% du montant HT des travaux à savoir:11.187 euros; le complément étant prélevé sur les fonds libres de la commune.

Il sollicite aussi l'autorisation de démarrage anticipé des travaux.
Cette programmation entre dans le cadre du projet " aménagement de la voirie communale".
(voir délibération précédente)

